

Objectifs

- ✓ Soutenir, accompagner la victime et sa famille
- ✓ Lutter contre la maltraitance et les situations à risque de l'enfant
 - ✓ Informer, sensibiliser, être un lieu ressource

Nos actions

- ✓ Accueil, écoute, accompagnement et orientation de toute personne, enfant, adolescent ou adulte, confrontée à une situation de maltraitance ou une situation à risque.
- ✓ Mission d'administrateur ad hoc : assurer la représentation d'un enfant lors d'une procédure judiciaire.
- ✓ Constitution de partie civile afin de donner plus de poids à la parole d'une victime d'abus sexuel.
- ✓ Prévention en milieu scolaire auprès des enfants de 5 à 11 ans du département avec un programme agréé par l'Inspection Académique et le Conseil Départemental 05
 - ✓ Organisation de conférences, débats
 - ✓ Formation, information auprès des professionnels
- ✓ Fonds documentaires sur l'enfance et la maltraitance à disposition.

Le Bureau

Martine MARLOIS
Michèle PAVIE
Sylvie BERNARD
Michel GRAS

Présidente
Secrétaire
Secrétaire adjointe
Trésorier

Le Conseil d'Administration

BOOS Giesela
CHARTIER François Olivier
ESPITALIER Edith
GAUTHIER Dominique
HUGUES Michèle

La secrétaire

Mme Magali PERSICHITTI

Les animateurs en prévention

Mme Mylène ARMANDO

Mme Sylvie BERNARD

Mme Giesela BOOS

Mme Michèle HUGUES

M. Michel PRIVAT

Les Administrateurs Ad Hoc

Mme Mylène ARMANDO

Mme Martine MARLOIS

L'Association est présente :

- Conseil d'Administration de l'UDAF
- Conseil d'Administration de la C.A.F
- MDA 05
- CDAD
- Conseil Départemental 05 : Commission d'appel à projet relatif à la création d'établissements de service médico-sociaux et Référent Information Préoccupante.
- CIVI au Tribunal de Grande Instance de Gap

Fonctionnement

VIE DE L'ASSOCIATION

L'association compte 10 bénévoles actifs qui participent pleinement à ses orientations et prennent part à sa gouvernance.

Ainsi en dehors de quatre conseils d'administrations, une rencontre mensuelle du groupe permet de maintenir une implication réelle des bénévoles.

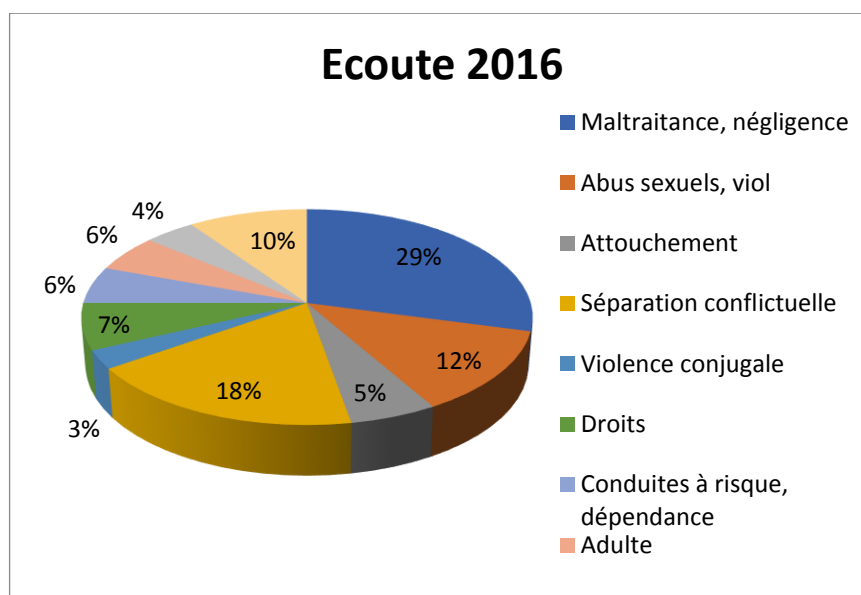
En permettant ces échanges l'association bénéficie des compétences de chacun pour son fonctionnement ou pour élaborer ou soutenir des projets. Ces réunions sont l'occasion de maintenir une relation dynamique et démocratique entre les élus, les bénévoles actifs et les salariés.

Accueil, écoute, accompagnement

Notre action d'écoute s'établit à partir de trois moyens : l'accueil physique dans notre local, l'écoute téléphonique et la messagerie.

Tous moyens confondus, nous avons répondu à soixante deux personnes pour soixante quatorze enfants concernés.

Notre site internet est assez bien repéré (notons une moyenne de mille visites par mois). Les messages ou les appels par cet intermédiaire représentent vingt six pour cent des situations dont trois situations qui se passaient hors de notre territoire : Maroc, Thaïlande et La Réunion. Nous avons tentés de les relayer au niveau du pays ou auprès d'associations nationales voir internationales.

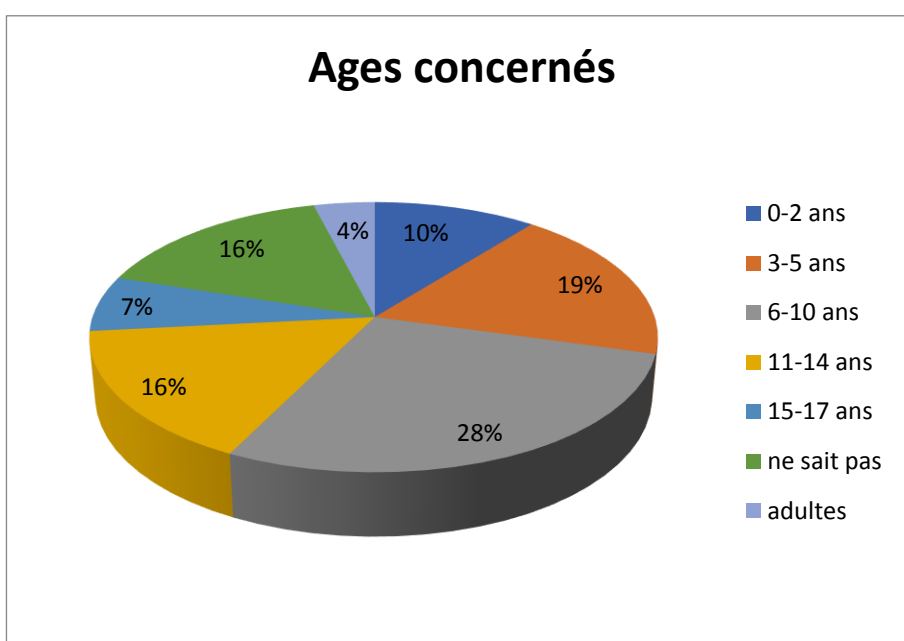
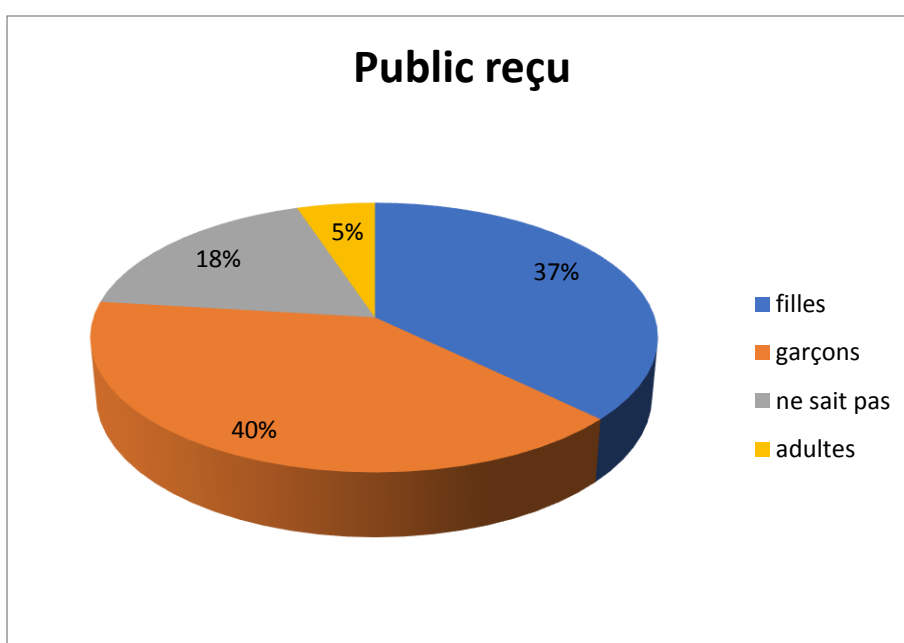


La maltraitance, physique ou psychologique, la négligence par l'un des deux parents, sont les sujets les plus présents puisque cela représentent 29 % des situations reçues.

Les séparations conflictuelles entre les parents (négligence alimentaire, vestimentaire et également suspicion d'attouchement..) présentent toujours un contexte à risque pour l'enfant. Porte-parole de propos dénigrants d'un parent sur l'autre, moyen de pression ou exutoire du ressenti, il est quelque fois difficilement entendu dans son développement et ses besoins.

Dans ces situations, notre accompagnement consistera à tenter de lui redonner sa place, à sensibiliser le parent sur la nécessité d'engager un travail pour construire une relation apaisée avec l'autre parent. Dans certaines situations, nous orientons vers la médiation familiale. Pour d'autres nous accompagnons pour le dépôt d'une information préoccupante.

Notre soutien consiste également à apporter un éclairage sur des questions d'ordre juridique, de démarches à entreprendre ou les conséquences que peuvent avoir celles-ci lorsqu'elles sont enclenchées.



Supervision

Par l'intermédiaire de l'UDAF, nous participons depuis neuf ans à un groupe d'analyse de pratique mensuelle. Ce groupe, composé des médiatrices familiales de l'UDAF et des conseillères conjugales et familiales du Conseil Départemental, permet d'échanger sur les pratiques et les écoutes de chacun et d'en dégager une réflexion enrichissante.

Mission d'administrateur ad hoc

L'administrateur ad hoc est essentiel pour permettre à l'enfant d'avoir sa place dans une procédure le concernant : sa mission doit garantir une véritable existence de l'exercice de ses droits mais aussi d'un accompagnement adapté à ses intérêts. C'est dans cette optique que notre association agit.

Trois missions sont en cours. Deux concernant des agressions sexuelles, une pour une annulation de paternité.

Rappel du rôle de l'administrateur ad hoc : En droit français, l'enfant est juridiquement incapable jusqu'à l'âge de 18 ans. Il ne peut engager seul une procédure judiciaire, tant au civil qu'au pénal ni se constituer partie civile.

Ainsi, lorsque ses parents sont dans l'impossibilité de défendre ses intérêts, la loi du 10 juillet 1989, confortée par celle du 17 juin 1998, donne à l'enfant victime de maltraitance un représentant : **l'administrateur ad hoc**.

Actions en milieu scolaire

- **Sensibilisation à la maltraitance :**

Nous présentons ci-dessous nos interventions calées sur l'année scolaire 2015/2016. Nous sommes intervenus dans 16 écoles du département auprès de 48 classes soit environ mille deux cent élèves.

La réponse des enseignants à notre sollicitation reste importante. Le nombre de classes en primaire et maternelle reste stable.

L'organisation des rythmes scolaires reste un frein pour nos interventions : nous avons du réduire les temps d'interventions sur les après-midi. Cette situation demande une vigilance à la fois pour répondre à la demande des enseignants et optimiser nos déplacements. Ces derniers risques de se démultiplier entraînant des frais supplémentaires.

La sensibilisation des élèves à la maltraitance est un sujet qui continue de susciter l'intérêt du corps enseignant. Ce dernier évoque régulièrement la pertinence de nos interventions tant sur la forme que sur le fond.

Implication des enfants : Aussi bonne participation lors des interventions que lors du temps de « débriefing » à chaque nouvelle séance.

Facilitation à l'expression de l'enfant : en dehors de la participation au débat, certains enfants ont pu livrer lors préoccupations dont certaines ont nécessité un temps de travail avec les enseignants :

- ✓ 1 situation a fait l'objet d'une information préoccupante après un temps d'écoute de deux enfants d'une même fratrie et un échange avec l'enseignante et la direction.
- ✓ 1 enfant a pu exprimer auprès de son enseignante sa situation de maltraitance après notre premier temps d'intervention. L'école a fait une information préoccupante.

- ✓ 1 situation a fait l'objet d'un échange avec Mme Assandri, conseillère technique en service social
- ✓ 8 enfants ont pu exprimer leurs préoccupations. Pour l'un d'entre eux un échange a eu lieu avec la maman et l'enseignante, pour deux d'entre eux, nous les avons reçus l'un avec sa maman, l'autre avec sa maman puis nous avons rencontré, à sa demande, le papa.

- **Egalité filles garçons auprès des CM2 :**

Soutenue par la DDCSPP, service droit des femmes et égalités des chances, cette action est en place depuis cinq ans auprès d'élèves de CM2 du département afin de leur permettre de :

- renforcer leurs compétences pour qu'ils développent des rapports respectueux et égalitaires entre les filles et les garçons.
- conduire les enfants à prendre conscience des stéréotypes
- créer une culture commune sur l'égalité entre les sexes
- d'expérimenter des attitudes de coopération

Sur cette année 2016, nous sommes intervenus auprès de quatre écoles, soit sept classes et 197 élèves.

En début d'année, nous avons effectué l'action qui été prévue pour 2015. En effet, compte tenu d'une organisation difficile nous sommes intervenus en début d'année 2016. Nous avons à ce moment là sensibilisés 4 autres écoles soit 5 classes et 117 élèves.

Formations

- **GRETA (DEAVS, Prépa AMP, Prépa AS/AP) :**

Pour la quatrième année, nous intervenons dans le cadre du GRETA auprès d'adultes qui suivent les formations qualifiantes. Notre objectif est permettre aux stagiaires d'acquérir de nouvelles compétences dans le domaine de l'enfance et de développer une attitude adaptée en matière de protection de l'enfant. Notre prestation est de trois heures par groupes. Ce temps nous permet d'aborder, la présentation de l'association, la place de l'enfant dans l'histoire, les attitudes de bienveillance, la maltraitance et la protection de l'enfance.

- **Formation « la place de l'enfant dans les violences conjugales » avec le CIDFF**

Suite à différentes actions de formation menées avec Mme Vasselier Novelli, nous avons participé avec le CIDFF 05 et la déléguée aux droits des femmes et à l'égalité des chances, à des réunions décentralisées auprès des professionnels afin de connaître leurs besoins en la matière.

La synthèse ayant mis en évidence un besoin d'information sur les violences conjugales mais également sur la place de l'enfant, nous avons organisé avec le CIDFF 05 un programme dans ce sens.

Deux réunions d'information étaient prévues. La première a eu lieu en 2015 pour la journée internationale des violences faites aux femmes. 40 personnes ont participé. La deuxième s'est déroulée en janvier 2016 à Briançon.

- **« La place de l'enfant dans la famille » avec la MDA 05 : nouvelle convention et nouveau partenariat**

Déjà signataire d'une première convention, nous avons souhaité renforcer le partenariat avec la MDA en complétant les termes de notre collaboration. Ainsi, il a été acté dans cette nouvelle convention la possibilité, pour le réseau MDA, de faire appel à l'association face à une situation ou une révélation de maltraitance entraînant la nécessité, pour l'enfant ou les parents, d'avoir un accompagnement et un soutien complémentaire à celui des professionnels de la MDA.

Nos échanges nous ont amenés à coopérer à l'organisation de la co-formation organisée par la MDA. Cette co-formation s'adresse aux professionnels du champ de l'adolescence. Elle consiste en 4 temps de partage des pratiques et des connaissances autour d'une thématique choisie par les professionnels.

Sur cette année 2016, nous avons été associés à la thématique de « La place des enfants dans la famille » : l'évolution de cette place dans l'histoire, qu'est-ce qui fait l'enfance aujourd'hui, sa place dans le juridique, sa place dans la fratrie ont été les sujets débattus dans cette co-formation.

Autres

- **Assesseur à la CIVI (Commission Indemnisation des Victimes d'Infractions) :** L'indemnisation des victimes est régie par un ensemble de lois. Un fonds d'indemnisation financé par la collectivité nationale est créé pour les victimes dont les préjudices ne sont pas indemnisés. L'assesseur est doté d'une voix consultative : il donne son avis au président de la commission afin de l'aider à prendre sa décision. Lors de l'assemblée générale de 2015, Mme Defarges, Présidente du Tribunal de Grande Instance, avait sollicité l'association pour qu'elle désigne une personne à cette fonction. La candidature de Magali Persichitti avait été proposée et retenue par la Présidente. Mme Persichitti a siégé trois fois en 2016.
- **Schéma départemental :** l'association a participé aux ateliers d'élaboration du Schéma Unique des Solidarités porté par le Département et du Schéma Départemental des Services aux Familles conduit par la CAF sous l'égide du Préfet des Hautes-Alpes. Nous avons été plus particulièrement actifs dans l'atelier concernant la prévention.
- **Signature du renouvellement de la convention DSDEN :** Le partenariat est effectif depuis près de 20 ans. En 2004, il avait été concrétisé par la signature d'une convention qui posait le cadre des engagements de chacun lors de nos interventions dans les écoles. Le 25 novembre 2017 la Présidente de l'association et le Directeur académiques des services de l'éducation nationale, ont signé une nouvelle convention. Celle-ci tient compte des évolutions du contexte scolaire ainsi que de nos interventions.

Sensibilisation grand public

- **Interviews Alpes 1 et DICI TV** : comme chaque année, nous avons utilisé les médias locaux pour informer sur l'actualité de la protection de l'enfant et sur nos activités départementales.
- **Collaboration avec l'Ecole de ski International (ESI) d'Orcières** qui renouvelle pour la cinquième année, une descente aux flambeaux au profit de notre association. A cette occasion, l'école de ski distribue un flyer sur lequel est défini le but de l'association et la définition de l'enfant en danger. Cette action suscite beaucoup d'intérêt de la part des participants.
- **Les jeudis de l'UDAF**. Dans le cadre des « Jeudis de l'UDAF » nous avons participé à la soirée d'information auprès des bénévoles et des membres du réseau des associations familiales sur la protection de l'enfance
- **« Journées de la femme »** La Mutualité Française nous a sollicités afin que nous participions à leur forum. Le sujet concernait « les violences faites aux femmes ». Dans ce cadre et compte tenu de notre implication sur la place des enfants dans ces violences nous avons tenu un stand d'information.
De plus suite à notre programme « Egalité filles-garçons » nous avons participé au débat « **Comment prévenir les comportements sexistes dès le plus jeune âge** » en présence du CIDFF et de Mme Pascale Vion Conseillère au CESE Présidente à la Délégation aux Droits des Femmes et à l'Egalité.
- **Présentation association aux Pléiades** : Action menée par Médiavic, cette journée a permis de regrouper différents partenaires du département, membres du PAD (Point d'Accès aux Droits) afin d'expliquer la place de chacun face aux questions d'ordres juridiques. Pour notre part, nous avons parlé de l'accompagnement de l'administrateur ad hoc et de celui auprès des personnes qui viennent en demande de renseignements lorsqu'une situation complexe pour l'enfant est avérée.
- **Journées des familles REAAP** : En collaboration avec l'association Freedom, le Planning Familial 05 et l'UDAF, nous avons proposé deux temps d'échange sur le thème de l'homosexualité. Un ciné-débat à partir du film « Au premier regard » avec la participation de l'association Contact 38 et un débat avec l'association Le refuge de Montpellier. Ces interventions ont été complémentaires puisque l'une a permis des échanges sur le rôle de la famille dans le soutien à l'enfant qui découvre son homosexualité, l'autre sur les conséquences des ruptures familiales suite à la révélation de l'homosexualité d'un enfant. La participation des personnes présentes a été importante.
- **70 ans de l'UDAF** : l'UDAF a organisé la « fête des familles » pour fêter ses 70 ans. A cette occasion, elle a invité les associations adhérentes à présenter leur action à travers un stand et à animer une activité pour les enfants et leur famille. Nous avons proposé une course en sac qui a eu beaucoup de succès auprès du jeune public.

20 ans de l'association

- **Gala de danse au Théâtre La passerelle** : depuis plusieurs années maintenant les écoles de danse Avant Scènes et DK Danse nous soutiennent avec tous leurs élèves. Cette année une école de hip hop es venue spécialement de Grenoble pour apporter un style complémentaire à cette après midi. Nous avons confectionné des gâteaux que nous avons vendus à l'entracte ce qui nous a apporté un petit bénéfice supplémentaire.
- **Conférence : « La place et les droits de l'Enfant : quelles avancées depuis 20 ans ? »**.
Nous avons organisé une **journée de réflexion dans une approche inter disciplinaire** » et participative en conviant divers intervenants à nous donner leur analyse et leur questionnement sur la considération faite à l'enfant dans leur domaine d'expertise. L'UNICEF France, Monsieur Mugnier, le Conseil Départemental et l'association SOS Inceste de Grenoble ont apporté leur éclairage.
60 personnes ont suivi les débats. Un travail en atelier a été proposé l'après-midi avec une participation moins importante. L'évaluation a montré un intérêt pour le sujet mais aussi des regrets pour le manque de temps de parole laissé à certain intervenants.
- **Ecole du cirque** : Lors de leur spectacle de fin d'année, Le cirque de La Lune de Gap a gentiment accepté de nous faire une petite place. Nous avons pu ainsi présenter notre association et nos actions. D'ailleurs une personne est venue nous exposer les problèmes qu'elle rencontrait avec sa fille suite à cette soirée.
- **Spectacle d'Elina DUMONT** au CMCL. Cette après midi a clôturé l'année du vingtième anniversaire de notre association. Elina nous a proposé avec humour de nous faire visiter sa vie d'enfant confiée à la "DDASS». Elle nous a raconté ses fugues, sa vie sur les trottoirs parisiens, ses hébergements de fortunes et sa rage pour faire un autre chemin. Ce spectacle a été un témoignage fort. Nous avons pu réaliser ce spectacle grâce au soutien financier du Crédit Agricole.

Nous avons suivi :

- **Auprès du CADA : (Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile)** une journée d'information sur le fonctionnement de leur centre d'accueil de l'hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile (Huda), et le dispositif d'aide administrative et juridique auprès des étrangers de Gap (AAJE).
- **Projet de loi Eva THOMAS** : SOS Inceste pour Revivre, association créée en 1986 à Grenoble par Eva Thomas pour écouter et soutenir les personnes victimes d'inceste, nous a proposé de collaborer à leur projet de loi sur les agressions sexuelles sur mineurs de moins de quinze ans. Il s'agissait pour eux de déposer une loi spécifique qui distingue et réprime les agressions sexuelles des adultes sur victimes mineurs de moins de quinze ans et les victimes majeures. En inscrivant ce principe dans la loi, les magistrats ne seraient plus dans la nécessité de rechercher s'il y a eu ou non « consentement » de l'enfant puisque le majeur auteur de l'agression sexuelle sur l'enfant serait considéré de plein droit coupable de l'infraction.

Nous avons accepté de relayer ce projet auprès des parlementaires. Nous avons rencontré M.Gillio Tos, Défenseur des droits, Mme Karine Berger, Députée des Hautes Alpes, Mme Morhet-Richaud, Sénatrice des hautes Alpes et Mme Bouchet, attachée parlementaire de M.Giraud.

- **Colloque Aix en Provence : « Mineurs, laïcité, radicalisation : des apports théoriques aux expérimentations d'aujourd'hui »** organisé par la Direction Inter régionale de la Protection de la Jeunesse. Journée qui a abordé différents points de vue sur le phénomène de radicalisation (historique, religieux) mais aussi d'autres approches laïques, sociétale toujours en lien avec les intérêts du mineur qui peut être concerné par ce mouvement.
- **Colloque « Mettre les voiles »**MDA05 Embrun : Aujourd'hui, le passage à l'adolescence est beaucoup plus délicat car il évolue dans une société d'adultes qui propose une multiplicité croissante de modèles, notamment familiaux (familles décomposées, recomposées, monoparentales, homoparentales...) tout en devenant de plus en plus frileux, dans une conjoncture difficile. Dans ces conditions, comment partir ? Comment quitter le monde de l'enfance ?
- **« Formation, compréhension, détection et prévention des processus de radicalisation »**Préfecture avec la participation de Unismed ; Association qui travaille sur les extrémismes violents, la médiation interculturelle et la promotion des valeurs de la République.
- **Conférence : « Mutation de la famille et places parentales »**organisée par l'UDAF05. La famille est aujourd'hui multiple et complexe. Cette évolution octroie aux parents des places renouvelées et aussi de nouvelles façons de se positionner par rapport aux enfants.
- **« Mieux appréhender les mécanismes du côté des victimes et des auteurs de violences conjugales »**CIDFF05 avec Mme Vasselier Novelli. Cette journée avait pour objectif de comprendre les mécanismes à l'œuvre du côté de l'agresseur et de mieux appréhender les phénomènes de violences conjugales dans leur dynamique interactionnelle.
- **Colloque «Le chaos affectif : la carence mène-t-elle à la délinquance ? »**Marseille organisé par l'Association Couleur d'enfants dans le cadre de leur 19^{ème} journée annuelle de la petite enfance et de l'adolescence.

Projets 2017

***Mémoire traumatique :** nous proposons une conférence débat sur « le traumatisme et la mémoire traumatique » en partenariat avec le CIDFF05 et la MDA05. Notre projet a pour objectif de « Améliorer le repérage et l'accompagnement par les professionnels, des personnes, enfants ou jeunes adultes, qui ont été ou qui sont victimes d'actes de violence ». Mme Romano interviendra le 6 Octobre 2017 et nous espérons le poursuivre en 2018 avec une journée en ateliers qui permettront d'approfondir les apports théoriques.

*** Action autour de la journée des droits de la femme le 8 mars :** cette action sera mise en place par Mme Vallet, Déléguée aux droits des femmes et à l'égalité entre les hommes et les femmes. Différents partenaires participeront à cette journée qui se déroulera à Gap dans différents lieux de la ville (rues du centre ville, stands à l'IUT et action avec l'école de Fontreyne).

*** Action auprès des élèves du lycée Aristide Briand :** nous sommes sollicités pour intervenir auprès des lycéens sur la protection de l'enfance dans le cadre de leur semaine citoyenneté en Mai.

***Elina Dumont comme marraine de notre association :** Nous avons été touchés par cette femme, son histoire mais aussi sa gentillesse et sa sensibilité. C'est pourquoi nous souhaiterions qu'elle puisse être la marraine de notre association, qu'elle soit porteuse de notre combat en faveur de la protection de l'Enfant.